

## Rapport annuel 2021/2022

### La situation générale

Au cours de l'année, notre association s'est rapprochée de son objectif de manière réjouissante - différents projets partiels pour la construction d'un nouveau téléphérique sur le Rellerli ont été mis en route ou réalisés.

Jetons d'abord un coup d'œil en arrière : la télécabine de Schönried au Rellerli, exploitée jusqu'en 2019, est répertoriée dans l'inventaire suisse des installations à câbles et était considérée comme un objet d'importance nationale. Il desservait la zone de loisirs intercommunale "Hundsrügg", qui s'étend du Jaunpass à Boltigen jusqu'au Saanenland, en passant par le Sparenmoos à Zweisimmen. Cette zone de détente est considérée comme une importante destination touristique. La télécabine était initialement exploitée par la société Bergbahnen Destination Gstaad (BDG). En 2015, celle-ci a décidé, en raison de problèmes financiers et d'exploitation, de l'abandonner à l'expiration de la concession au profit d'une concentration sur d'autres sites d'exploitation. Depuis le début de l'année 2019, la télécabine ne marche plus.

Cette évolution a déçu de nombreux habitants de la commune et de la région, ce qui a conduit à la création de l'association "Amis du Rellerli" en 2017. Celle-ci poursuit l'objectif de construire une nouvelle télécabine et de préserver ainsi le potentiel touristique de la montagne et de le mettre à nouveau en scène, et ce grâce à un tourisme doux proche de la nature (randonnée, VTT, freeride, raquettes à neige, etc.). Un service de restauration est également prévu. En revanche, la préparation des pistes de ski ou les attractions estivales telles que la piste de luge d'été ou la piste de descente pour les « downhill bikes » ne sont plus prévues. Les installations encore existantes doivent être démontées par la BDG.

La construction de remplacement du téléphérique du Rellerli fait partie de la stratégie de Gstaad Saanenland Tourismus (GST) pour l'ensemble de la région touristique, d'où l'intérêt public d'une nouvelle remontée mécanique. Les plus de 1'000 membres de l'association "Amis du Rellerli" témoignent également de cet intérêt public.

### Notre projet bénéfique d'un large soutien

- de la part de la commune de Saanen, qui soutient le projet également dans l'intérêt de l'ensemble de la destination Saanenland, spécifiquement par exemple lors des procédures d'autorisation (règlement de construction) ;
- de la part des propriétaires fonciers concernés par la construction de la remontée mécanique ;
- de la part de Gstaad Saanenland Tourismus (GST) : le projet offre une grande opportunité de valoriser l'offre touristique de la région ;
- de la part des Bergbahnen Destination Gstaad (BDG) : Le nouveau projet d'une télécabine n'est pas en concurrence avec la BDG, mais doit enrichir et compléter l'offre globale ;
- de la part de Mountain View AG, qui met à disposition le terrain et l'espace pour les stations aval et amont du nouveau téléphérique.

Ce n'est que grâce à cette volonté de Mountain View AG que le souhait des Amis du Rellerli de construire un nouveau téléphérique pourra être réalisé - notamment pour permettre à ceux qui ne peuvent pas monter de visiter le magnifique panorama. Inversement, Mountain View AG ne peut réaliser la transformation prévue de la maison de montagne que si l'accès à celle-ci est garanti par un téléphérique. C'est ainsi qu'est née une fructueuse situation gagnant-gagnant. Mountain View AG a déposé sa demande de permis de construire cette année auprès de la commune de Saanen.

## Le nouveau téléphérique prévu

Pour la nouvelle remontée, conçue par l'entreprise de construction de remontée mécanique Garaventa AG, le tracé est modifié : elle doit passer en ligne droite entre les deux stations, sans virage, et se contenter de pylônes moins nombreux et plus petits. La télécabine sera équipée de batteries écologiques et de cellules solaires ultramodernes, répondant ainsi à des exigences élevées en matière de consommation d'énergie optimale. Il est prévu que l'exploitation soit silencieuse et nécessite peu de personnel, en été comme en hiver, de jour comme de nuit. La capacité de transport sera en outre volontairement limitée afin de contrôler l'impact sur l'environnement, il est prévu une solution avec un maximum d'environ 600 personnes par heure.

Des articles de presse parus ces derniers mois dans l'"Anzeiger von Saanen" et le "Berner Oberländer" résument bien l'état des choses ; ils sont mis en ligne sur le site Internet de notre association ([www.reller.li](http://www.reller.li)).

## Les conditions juridiques et financières

Une étude d'impact sur l'environnement a déjà été réalisée. Celle-ci a donné des résultats positifs : La construction de la télécabine ne devrait pas avoir d'effets inadmissibles sur l'environnement, la protection de la faune et de la forêt est garantie.

L'entreprise bernoise Ecoptima nous aide à remplir d'autres conditions pour la construction de la remontée mécanique. Entre autres, la construction d'un nouveau téléphérique doit être garantie juridiquement par l'adoption d'un plan de quartier communal et faire l'objet d'une procédure fédérale d'approbation des plans. Le plan de quartier délimite notamment le corridor pour la nouvelle télécabine et définit les zones de construction pour les stations amont et aval. La population a pu s'exprimer sur le plan de quartier du 30 août au 30 septembre 2022. Le conseil municipal de Saanen a ensuite décidé de soumettre le plan de quartier au canton pour examen préalable. En 2023, il sera mis à l'enquête publique, puis soumis à l'assemblée communale pour décision.

Une fois que l'assemblée communale aura approuvé le plan de quartier, la procédure d'approbation des plans du projet auprès de l'Office fédéral des transports, également déjà engagée, pourra être poursuivie. Comme cette approbation des plans décisive n'est accordée que sur la base d'une preuve de financement, il faut des bailleurs de fonds potentiels qui s'engagent - sous réserve de la réalisation de la télécabine - à apporter leur soutien. Cette recherche des fonds d'investissement nécessaires, d'un montant d'environ 15 millions de francs, constituera la prochaine phase importante de notre projet.

Pour l'association des Amis du Rellerli :



Heinz Welten, Président

(Hubelstrasse 17, 3778 Schönried, tél. +41 79 310 25 39)

Schönried, en novembre 2022